

## Bulletin d'adhésion ou de soutien

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse postale : .....

Adresse e-mail : .....

> Mère DES ..... x .....

> Fille DES ..... x .....

> Fils DES ..... x .....

> Soutien ..... x .....

Je souhaite adhérer à l'association Les Filles DES ou  
apporter mon soutien.

Je joins à ce courrier un chèque de .....€ à l'ordre de  
Association Les Filles DES, chez Mr et Mme Chevallier,  
33 A rue Jouvenet 76000 Rouen

Fait à ..... le .....

Signature

## Une Association pourquoi ?

> Ne pas faire disparaître le DES  
du paysage médiatique

> Accompagner les victimes dans leurs démarches

> Procréation Médicale Assistée

> Procès

> Adoption

Grâce au marketing efficace des laboratoires,  
le distilbène a continué à être prescrit alors  
que sa dangerosité avait été mise en évidence.

Aujourd'hui, les victimes ne sont pas seulement  
les enfants exposés au DES in utero mais leur mère,  
leur conjoint, des familles entières qui ne peuvent pas  
se construire. Il suffit d'en parler pour se rendre compte  
que malheureusement la fille DES, c'est votre voisine,  
votre collègue, sans compter toutes celles et tous ceux  
qui aujourd'hui le découvrent tardivement...

Si l'erreur est humaine, encore faut-il la reconnaître pour  
éviter qu'elle ne se renouvelle et permettre à chacune,  
chacun d'accepter l'injustice subie et de vivre avec.

## Association Les Filles DES



LesFillesDes.org  
Victimes du Distilbène et du Stilboestrol

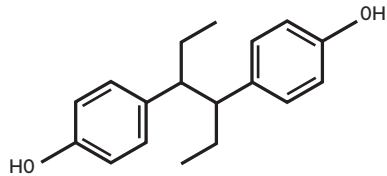
Association LES FILLES DES

Secrétariat : 33 A rue Jouvenet, 76000 Rouen

Siège social : 133 rue de la santé, 75013 Paris

E-mail : stefania@lesfillesdes.com

## « Distilbène » Une bombe à retardement



Le D.E.S. ou diéthylstilboestrol est un œstrogène de synthèse, produit aux Etats-Unis à partir de 1938 sous le nom de STILBESTROL-BORNE.

Il sera ensuite distribué dans de nombreux pays, dont la France à partir des années 50 sous le nom de «DISTILBENE» et «STILBOESTROL», jusqu'en 1977.

Ce médicament était principalement prescrit aux femmes pendant la grossesse pour prévenir les fausses couches, les risques de prématurité et traiter les hémorragies gravidiques. Il a été donné de manière massive puisque l'on estime à 160 000 le nombre d'enfants exposés in utero au D.E.S en France.



## Plusieurs millions de personnes à travers le monde

Dans les décennies qui ont suivi les premières prescriptions, un certain nombre d'anomalies génitales ont été identifiées chez les enfants nés de mères ayant pris du DES pendant leur grossesse (les «enfants DISTILBENE») :

**Pour les filles**, dès la puberté, ont été rapportés des malformations génitales, des risques augmentés de cancer du vagin (adénocarcinome à cellules claires du vagin) et de nombreux cas de stérilité.

**Pour les garçons**, les effets sont moins visibles, mais il a été rapporté des cas de sténose de l'urètre, des kystes de l'épididyme, des malformations de l'urètre (hypospade), des testicules non descendus (cryptorchidie), des problèmes d'hypertrophie testiculaire ainsi qu'une diminution de la qualité du sperme.

**En 1971**, des études alarmantes mettant en évidence l'accroissement du taux de certains cancers chez les enfants nés d'une grossesse DES, les Etats-Unis interdisent la prescription de ce médicament chez les femmes enceintes.

**Il a ensuite été interdit pour les femmes enceintes :**

- > en 1977 en France, Allemagne, Autriche et Pays-Bas,
- > en 1978 en Australie,
- > en 1981 en Italie,
- > en 1983 en Hongrie.

## Vivre aujourd'hui victime du DES

### [ Cancers ]

«J'ai 43 ans.... et un début de cancer du col...»  
«...la visite annuelle chez le gynéco avec l'angoisse du cancer du col...»

### [ Malformations de l'utérus ]

«...Cette grossesse a été une véritable pathologie, 5 mois entiers couchée, col ouvert...»  
«À l'époque où j'ai perdu mon bébé de façon inexplicable au cours du deuxième trimestre de ma grossesse le «problème Distilbène» était totalement nié des médecins.»

### [ Stérilités ]

«J'ai 34 ans et toujours pas d'enfant... mon couple n'a pas résisté.»  
«J'ai bientôt 38 ans et il est temps de passer à autre chose, dans la mesure du possible puisque j'ai encore subi une biopsie hier...»